



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BRETTE TEMPS'DANSE



20/06/2025 - 20H30 - SALLE DU CONSEIL À LA MAIRIE

Présentes : Mélanie Fournier (présidente), Gisèle Devos Noben (trésorière), Isabelle Toulze (secrétaire adjointe), Delphine Legros (trésorière adjointe), Véronique Cormier (élue de Brette-les-Pins), Zoé Dubied (invitée, correspondante Ouest-France à Brette-les-Pins)

Excusées : Clothilde Bonnefoy, Fabiola Houdemond

Ordre du jour :

1) Bilan moral

- Cours et adhésions
 - points sur les cours dispensés par Aurélie
 - points sur les cours dispensés par Etienne
- Portes ouvertes
- Spectacle
- Point relation mairie
- Séance découverte
- Derniers cours

2) Bilan comptable

- Tableau financier

3) Projection pour l'année 2025-2026

- Arrivée de Marine

4) Questions diverses

5) Vote du bureau

1) Bilan moral :

- Cours et adhésions :

Chaque cours a compté 30 séances dans l'année.

- Cours dispensés par Aurélie

L'association a perdu 12 adhérents de danse contemporaine à la rentrée 2024 par rapport aux effectifs de 2023-2024.

Des élèves de cycle 2 (élèves de niveau collège-lycée) ne se sont pas réinscrites principalement pour une question d'horaire : en finissant les cours au lycée en début d'après-midi, elles ne pouvaient pas être à l'heure (14h15) au cours de danse à Brette-les-Pins. En début d'année scolaire, le bureau a décidé de fermer le cours de Cycle 2 qui ne comptait que deux élèves. La décision n'a pas été agréable à prendre. Il a été proposé aux deux élèves de rejoindre le cours Adulte le mardi soir et l'intégration s'est très bien passée. Le cours de Cycle 1 (élèves de niveau élémentaire) est resté ouvert avec seulement 5 élèves. Dans ce petit effectif, les élèves ont eu une bonne cohésion, tous les cours ont eu lieu. Elles ont assuré deux chorégraphies au spectacle et ont fait une démonstration "vitrine" de leur activité à la fête du printemps de l'APE à la fin du mois de mars.

Le cours d'Eveil (élèves de niveau maternelle et CP) a eu le plus gros effectif pour cette année, avec 14 élèves inscrits.

- Cours dispensés par Etienne

Un nouveau cours a ouvert cette année : du break-debout, version allégée de break dance qui ne demande pas de position sur la tête. Ce cours a généré 5 adhésions : uniquement des femmes, même si le cours est également ouvert aux hommes.

Le cours de break 2 s'est maintenu avec son effectif habituel : tous les élèves de ce cours pratiquent cette activité depuis au moins 2 ans. Le groupe compte des danseurs motivés et soucieux de progresser.

Ils ont participé à plusieurs battles dans l'année et à la démonstration à la fête du printemps de l'APE fin mars.

Etienne a proposé à quelques élèves de participer également à une session avec son collectif Legiteam Obstruxion.

- Portes ouvertes

En décembre, les cours ont été ouverts aux yeux des parents. Des chocolats ont été offerts aux adhérents. Pour limiter les frais de l'association (baisse de rentrée d'argent du fait de la baisse des effectifs), il n'y a pas eu de goodies avec le logo de l'association offert cette année.

- Spectacle

Le gala de l'association s'est tenu le samedi 7 juin. Près de 200 spectateurs sont venus y assister, ce qui est un chiffre satisfaisant, du fait qu'il y a moins d'adhérents que les années précédentes et que le spectacle a eu lieu sur un week-end long (Pentecôte).

Nous avons eu des retours de spectateurs indiquant que le spectacle était court (47 minutes).

Le résultat de la buvette a été satisfaisant également. Nous remercions vivement les pâtisseries du jour pour tous les gâteaux et crêpes qui ont été préparés bénévolement et apportés à la buvette.

Le pique-nique ouvert à tous avant le spectacle n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions météo du samedi.

Des tickets "boisson gratuite" ont été distribués à tous les danseurs et à tous les bénévoles. La formule sera peut-être revue l'année prochaine pour être éventuellement remplacée par un ticket "part de gâteau gratuite" distribué uniquement aux danseurs.

La scène achetée par la mairie et inaugurée par l'association a été très appréciée des danseurs : merci pour l'investissement !

Chris Camara s'est occupé de sonoriser et d'éclairer le spectacle, comme l'année dernière.

Aurélie a loué du matériel à la Bertoche pour compléter les besoins en son et lumière.

Merci à Antoine pour la réalisation de la vidéo du gala.

- Point relation mairie

non abordé en séance

- Séance découverte

Avec le départ annoncé d'Aurélie, il n'y a pas eu lieu d'organiser des séances découvertes sur ses cours.

Etienne a organisé une session découverte pour le Break Debout, 3 personnes y ont assisté (dont un homme !). Il n'en a pas organisé pour le cours de Break 2, puisque les nouveaux débutent avec le Break 1 ; ni pour le cours de Break 1 puisque cette année l'effectif était assez faible, 5 élèves qui ne souhaitent pour le moment pas toutes continuer.

Nous avons voulu mettre en place un stage d'initiation au break pendant les vacances d'avril, mais seulement deux enfants ont voulu s'inscrire. Faute d'un effectif suffisant pour financer le cours, le stage n'a pas eu lieu.

Marine, la prof qui prend le relai d'Aurélie sur la danse (Modern Jazz), sera présente deux heures le mercredi 25 juin pour se présenter et faire un cours d'essai aux enfants intéressés (Cycle 1 et Eveil).

- Derniers cours

La dernière séance de chaque cours a été utilisée pour visionner le film du spectacle et partager un goûter ou un apéro (selon l'heure du cours).

Cette séance a été très agréable pour les élèves de Cycle 1 et Eveil d'Aurélié : nous nous sommes installées à la salle des Glycines et le goûter a pu être pris dans le jardin. Les élèves ont dansé une dernière fois pour Aurélié en refaisant les chorégraphies du gala.

2) Bilan comptable :

- Tableau financier : voir pièce jointe.

Etant donné la baisse d'effectif, pour pouvoir garantir le paiement des salaires des profs sur l'ensemble de l'année, il a été décidé de minimiser les dépenses. Ainsi :

- il n'y a pas eu de sortie organisée pour les élèves,
- le cadeau des portes ouvertes s'est limité à des chocolats (les enfants ont adoré !),
- la décoration de la salle polyvalente pour le spectacle a été réduite au minimum (réutilisation d'affiche, appel au bénévolat pour une fresque, quelques traces de pas au sol et dessins d'enfants),
- le tarif des billets pour le spectacle a été maintenu pour les 12 ans et +. Une participation financière de 1€ a été demandée pour les spectateurs de 3 à 11 ans. Nous avons eu des retours disant que les tarifs étaient raisonnables.

Nous accusons une baisse de 2121,58€ sur le budget de l'association. Le solde financier de l'association est toujours positif.

3) Projection pour l'année 2025-2026 :

- Arrivée de Marine

Aurélié cesse son activité pour l'association. Nous sommes en cours de recrutement avec Marine, prof de Modern Jazz et Zumba sur le secteur sud est de la Sarthe. Ses disponibilités nous imposent :

- d'ouvrir les cours enfant le mercredi matin plutôt que le mercredi après-midi : certains élèves ne pourront pas continuer avec nous car leurs parents travaillent le mercredi matin
- d'ouvrir les cours adulte le jeudi soir plutôt que le mardi soir, à des horaires moins tardifs : des adhérentes ne pourront pas continuer car les cours sont trop tôt dans la soirée par rapport à leurs impératifs professionnels.

Nous envisageons d'ouvrir le cours d'Eveil sur 1h plutôt que 45 minutes, pour intégrer le temps de vestiaire des petits. En effet, les enfants se déchaussent et se déshabillent (manteaux, pulls, ...) dans la salle de danse.

- Cours de Break :

Le cours de Break 2 est ouvert aux horaires et jours habituels, avec un effectif quasi-inchangé.

Le cours de Break debout est ouvert au même horaire, mais le mardi au lieu du lundi. Il sera maintenu selon les effectifs.

Le cours de Break 1 n'est pour le moment pas proposé pour éviter d'avoir à fermer un cours en sous-effectif.

- Ensemble des activités :

Marine et Etienne se sont déjà mis en contact pour préparer l'année.

Nous attendons la rentrée de septembre pour voir si le nombre d'adhérents est suffisant pour maintenir l'ensemble des cours. Car le changement de type de danse peut également attirer un nouveau public.

La condition pour que les cours soient ouverts est d'avoir en moyenne 9 élèves minimum par cours.

Nous chercherons des moyens d'obtenir des subventions autres que celle de la mairie. Par exemple, auprès du département, en s'autorisant à lancer de nouveaux projets, comme organiser une battle à Brette-les-Pins, ouvrir des séances de stage sur les week-ends ou les vacances.

Nous chercherons également d'autres moyens de sonoriser et éclairer le spectacle, en essayant de réduire les coûts (500€ pour le spectacle 2025).

Nous envisageons également de réduire le nombre de séances dans l'année (moins de 30, en avançant la date du gala), pour réduire les frais de salaire des profs.

Nous réfléchissons dès maintenant à une date pour le gala 2026 : la tâche n'est pas facile car la salle polyvalente est déjà très demandée.

La plateforme d'inscription Yapla sera ouverte aux adhérents dès que le bureau aura validé les nouveaux tarifs d'inscription.

4) Questions diverses :

Cette Assemblée Générale n'a pas accueilli de personnes hors du bureau ou de la mairie. Il n'y a pas eu de questions en dehors des sujets évoqués plus haut.

Merci à Véronique Cormier et à Zoé Dubied d'avoir assisté à cette assemblée générale !

5) Vote du bureau :

Deux personnes du bureau nous ont indiqué, en amont de l'AG, qu'elles acceptaient de poursuivre leur activité dans le bureau. Du fait de leur absence ce soir, nous ne pouvons procéder au vote du bureau, qui est repoussé au 26/06.

Pièce jointe : Tableau financier pour l'année 2024-2025 :

CHARGES 2024-2025			Prévision charges 2024-2025	Charges 2023-2024	RECETTES 2024-2025			Prévision recettes 2024-2025	Recettes 2023-2024
Achats divers	Fournitures administratives	43,37			Ventes	Ventes costumes	38		123
239,05	Cadeaux profs + bénévoles	120,00 €	100	90	975	Entrées spectacle	937	800	1300
	Divers cadeaux Noël	75,68	200						
Manifestations	SACEM Spectacle	108,99 €	110	110	Cotisations	Cours Aurélie	3613,34	4777,5	6850
870,86 €	location son musique	200,00 €	250	250	7288,34	Cours Etienne	3675	4410	3630
	technicien son et lumières	300,00 €	300	300		Participation des familles aux événements	0	100	100
	Electricité salle	89,00 €	100	79					
	Frais annexes spectacle	172,87€	400	406					
Buvette	Courses goûters + buvette	232,16 €	200	255	Buvette	Recettes buvette gala	233,5	100	150
164,52 €	Retour Super U	-67,64			233,5				
Salaires et charges	Salaire Etienne	4312	4410	2842	Dons				
9139,5	Salaire Aurélie	4 777,50 €	4777,5	6389	0				
	Réductions famille	50	50						
	Prime spectacle Etienne	0	150						
	Prime spectacle Aurélie	0	150						
Charges financières	SACEM cours	232	200		Produits financiers	Location costumes			
364,49	Assurance	132,49	132,49		0	Vente costumes Vinted			26
Impôts					Subvention Brette-les-Pins	Subvention mairie	160	150	
0					160				
Autres charges	sorties		100	100	Autres subventions				
0					0				
Bilan charges		10778,42			Bilan recettes		8656,84		
Solde livret A juillet 2024		6002							
BILAN FINANCIER ANNUEL				-2121,58					
Solde livret A juillet 2025				3880,42					

COMPLÉMENT AU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BRETTE TEMPS'DANSE 26/06/2025 - 20H - CHEZ MÉLANIE

Présentes : Mélanie Fournier (présidente), Gisèle Devos Noben (trésorière), Delphine Legros (trésorière adjointe), Clothilde Bonnefoy (membre actif), Fabiola Houdemond (par téléphone, membre actif)

Ordre du jour :

- 1) Election des membres du bureau
- 2) Mise en place des inscriptions pour l'année 2025-2026
- 2) Réflexion sur la date du gala

1) Election des membres du bureau

Mélanie Fournier se propose pour garder la présidence. Cette proposition est validée à l'unanimité.
Gisèle Devos Noben accepte de garder le poste de trésorière. Cette proposition est validée à l'unanimité.
Delphine Legros propose de prendre le poste de secrétaire. Cette proposition est validée à l'unanimité.
Clothilde Bonnefoy et Fabiola Houdemond souhaitent rester membres actifs. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Le bureau de l'association Brette Temps'danse se compose donc de 5 personnes.

2) Mise en place des inscriptions pour l'année 2025-2026

Le bureau décide d'augmenter les coûts d'inscription pour l'année 2025-2026 de 5€. Tous les cours auront une durée d'une heure, ils seront tous au tarif de 170€ par an, la cotisation de 10€ par famille étant incluse. Une inscription supplémentaire par famille ou par adhérent conduit donc à une réduction de 10€ sur le coût d'inscription.

Après avoir consulté le calendrier 2025-2026, en ayant connaissance d'une indisponibilité de la salle polyvalente sur la semaine de l'Ascension, nous décidons de fixer à 28 le nombre de séances par cours sur l'année.

Les inscriptions se feront en ligne avec la plateforme Yapla, rendue disponible dès que possible.

Les adhérents actuels seront informés de l'ouverture de la plateforme, et l'association communiquera par ses réseaux (affiches, mairie, facebook) pour informer les futurs nouveaux adhérents.

Brette Temps'danse sera présente au forum des associations de Brette-les-Pins le samedi 6 septembre.

Après échanges avec Etienne et les adhérents du cours de Break 1, il est finalement décidé d'ouvrir un cours de Break 1 pour les breakers de niveau élémentaire (CE2 → CM2), le cours de Break 2 étant dédié aux breakers de niveau collègue.

3) Réflexion sur la date du gala et de l'atelier couture

L'association demandera à la mairie, à l'occasion de la réunion des présidents d'association le mardi 1 juillet, à pouvoir organiser le gala annuel le dimanche 7 juin dans l'après-midi. Si la salle n'est pas disponible à cette date, nous demanderons à pouvoir organiser le gala le samedi 23 mai au soir.

Clothilde est en contact avec Claire Doucet, présidente de l'association Créa Brette, pour définir la date de l'atelier couture, à la salle des Glycines. Les deux dates envisagées sont le 21 mars et le 28 mars.